

Prévention et gestion des sinistres construction : gérer un dossier de A à Z

Acquérir les bons réflexes dans la gestion des sinistres construction

Code
550016

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
1 849 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Déterminer les grands principes communs à la gestion des sinistres DO et RCD
- Gérer les différentes garanties en matière de construction

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Déterminer les grands principes communs à la gestion des sinistres DO et RCD

Définir les notions d'ouvrages, d'existants et de réception

- La notion d'ouvrage
- La notion d'existant
- La réception des travaux
- Quiz : définir les notions d'ouvrages, d'existants et de réception au regard des dernières actualités jurisprudentielles

Gérer les garanties dans le temps

- La notion de Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC)
- La gestion en Capitalisation et Répartition (La Fleur)
- La Loi de Sécurité Financière du 1er août 2003 relative à la gestion des garanties complémentaires dans le temps
- Etude de cas : analyser la jurisprudence récente en matière de gestion des garanties

Déceler les conditions de recevabilité à minima de la couverture d'assurances

- Le contenu des attestations d'assurances RCD et les activités souscrites
- Les montants et exclusions de garanties
- Les diverses prescriptions

PUBLIC

Avocats - Assureurs - Juristes - Responsables d'opérations immobilières - Chargés d'opérations immobilières - Administrateurs de biens - Responsables de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre

PRÉ-REQUIS

Connaître les bases de l'assurance construction ou avoir suivi la formation :

[Droit de la construction : les fondamentaux \(12693\)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Formation tournée vers la pratique grâce à l'analyse de dossiers et de cas concrets, illustrée par la jurisprudence récente

Toute l'expertise d'un formateur spécialiste de l'assurance construction

Panorama de centaines d'arrêts rendus respectivement sur la DO, la RCD, la GBF et les Dommages Intermédiaires.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même

même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.

- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Etude de cas : analyse du cas particulier des travaux de technique non courante

Gérer les différentes garanties en matière de construction

Actionner l'assurance dommages-ouvrage

- Déclaration du sinistre : délai et formalisme
- La phase d'expertise : la mission de l'expert, les délais réglementaires et autres obligations pesant sur l'assureur DO et sur l'assuré
- L'exercice des recours : la convention « CRAC » et la subrogation
- Mise en situation : établir la chronologie des actions à réaliser pour déclencher l'assurance dommages-ouvrage

Faire jouer la garantie décennale

- Gestion d'un sinistre RCD (responsabilité civile décennale) en présence d'un assureur DO : la présence à l'expertise et le recours subi
- Gestion d'un sinistre RCD en l'absence d'un assureur DO : les sinistre amiables et judiciaires
- Etude de cas : analyse de l'actualité jurisprudentielle en matière de RCD et garantie de bon fonctionnement

Mettre en oeuvre la responsabilité contractuelle d'un constructeur

- Définition de la notion de dommages intermédiaires
- Champ d'application de la responsabilité contractuelle des constructeurs
- Quiz : définir la notion de dommage intermédiaire

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

PARIS

- 15-16 Sep. 2026
- 17-18 Nov. 2026

A DISTANCE

- 15-16 Sep. 2026
- 17-18 Nov. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 17-18 Nov. 2026

BORDEAUX

- 17-18 Nov. 2026

CHAMBERY

- 17-18 Nov. 2026

GRENOBLE

- 17-18 Nov. 2026

LILLE

- 17-18 Nov. 2026

LYON

- 17-18 Nov. 2026

MARSEILLE

- 17-18 Nov. 2026

MONTPELLIER

- 17-18 Nov. 2026

NANTES

- 17-18 Nov. 2026

NICE

- 17-18 Nov. 2026

NIORT

- 17-18 Nov. 2026

PAU

- 17-18 Nov. 2026

RENNES

- 17-18 Nov. 2026

ROUEN

- 17-18 Nov. 2026

STRASBOURG

- 17-18 Nov. 2026

TOULOUSE

- 17-18 Nov. 2026

TOURS

- 17-18 Nov. 2026